

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT
Commune de Tracy le Val

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du vingt trois juin deux mil seize

L'an deux mil seize, le vingt trois juin à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Présents : Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Patricia FERREIRA – Liliane SALSO-GROSSHENNY - Michel LANGLET - Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER - Frédéric BUQUAND - Angélique SEARA - Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absent (s) excusé (s):

Marie-France DORÉ a donné procuration à Jacques CARPENTIER
Mickaël FOUCHÉ a donné procuration à Claude SERVAIS

Secrétaire de séance : Frédéric BUQUAND

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 24 mai 2016

Achat matériel Police Rurale

Vu l'exposé de M. le Maire,

Vu la convention qui lie les deux communes de Tracy le Val et Tracy le Mont concernant l'emploi de policier rural, il convient de noter que le matériel appartient à 60% à la commune de Tracy le Mont (acheteur principal) et à 40% à la commune de Tracy le Val,

Vu le détachement au sein de notre commune de l'agent de la Police Rurale,

Considérant que la commune de Tracy le Mont n'a plus besoin du matériel afférent à ce service,

Considérant qu'il convient pour le bon fonctionnement du service police rurale de doter l'agent de tous les équipements,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de racheter à la commune de Tracy le Mont, le matériel, ainsi que le véhicule, pour un montant total de 6 543,84€

ADTO : modification statutaire

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité est actionnaire de la SPL ADTO. Il indique que le conseil d'administration de l'ADTO, qui s'est réuni le 24 mai 2016 envisage d'apporter des modifications aux statuts de la société qui apparaissent nécessaires afin d'intégrer dans les Statuts les dimensions de la loi NOTRe au regard du « reprofilage » des compétences départementales en mettant en avant les notions de « cohérence et de solidarité territoriale ». En effet, la rédaction actuelle des statuts et notamment l'objet social (article 3) n'apparaît pas assez précis au regard des compétences des différentes collectivités actionnaires. Quelques modifications mineures sont également apportées aux Statuts actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de l'ADTO.

Indemnité représentative de logement des instituteurs – exercice 2016

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité, par la préfecture, à émettre un avis sur le taux de progression à retenir pour l'année 2016 sur l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

Le taux prévisionnel d'évolution est estimé à 1%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la revalorisation de l'indemnité de logement des instituteurs, soit une revalorisation de + 1%.

Demande de subvention de la Tracythèque

M. le Maire fait état d'une demande de la Tracythèque de Tracy le Mont afin d'obtenir une subvention pour l'achat de livres.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 600€ pour l'achat de livres.

Questions diverses

Néant

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance

Claude SERVAIS



Maire